



Ville de Malakoff

Tu es à l'école élémentaire et tu aimes courir ?
Alors rejoins-nous !

Samedi 17 mars 2018

Cross des écoles

Organisé par l'USM Malakoff Athlétisme

9^e édition

Récompense
pour tous
les arrivants



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

COURSES

	Départs	Distances
CP	10h00	850 m
CE1	10h30	1220 m
CE2	11h00	1220 m
CM1	11h30	1490 m
CM2	12h00	1490 m

Se présenter 45min avant le départ



Inscription en ligne sur www.usmm.fr
Participation gratuite
Aucune inscription sur place le samedi

Pour tout complément d'information : Mme Céline Lecas / 06 51 87 12 09



USMM Athlétisme

« Cross des écoles »

3 place du 14 juillet 92240 Malakoff

Règlement – Cross des écoles 2018

1. Organisation

La section athlétisme de l'USMM organise sur un parcours tracé dans le stade Marcel Cerdan, une manifestation dénommée « Cross des écoles de Malakoff ».

Les épreuves sont ouvertes gratuitement à tous les enfants des écoles élémentaires de Malakoff. La participation aux épreuves nécessite une inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

2. Annulation

Par mesure de précaution, en cas d'intempéries, la municipalité peut décider de fermer le stade Marcel Cerdan. Les courses du cross pourraient alors être annulées.

3. Courses et catégories

Distances des épreuves :

CP : 850 m, CE1 : 1220 m, CE2 : 1220 m,

CM1 : 1490 m, CM2 : 1490 m.

La catégorie est fixée en fonction de la classe (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) et non pas de l'âge de l'enfant.

4. Classement individuel

Il est institué un classement individuel pour chaque catégorie.

Ne peuvent être classés que les concurrents munis à l'arrivée de leur dossard.

5. Challenge des écoles – Gérald Lombion

Le classement s'effectue sur le plus grand nombre de concurrents classés dans chaque école par rapport à l'effectif de l'école.

6. Régularité sportive

Aucun adulte ne peut accompagner un enfant durant la course le long du parcours.

7. Inscriptions et retrait des dossards

Les inscriptions se font de préférence en ligne sur www.usmm.fr ou par le bulletin d'inscription ci-contre à remettre à l'USMM.

Clôtures des inscriptions : mardi 13 mars 2018.

La signature de l'un des deux parents ou du représentant légal est obligatoire.

Le numéro attribué à chaque concurrent l'étant à titre personnel, la transmission de son dossard à un autre concurrent est strictement interdite. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification du concurrent porteur d'un dossard qui n'est pas le sien.

Le retrait des dossards se fait le jour de la manifestation au minimum quarante-cinq minutes avant le départ de chaque course.

8. Remise des prix

La remise des récompenses et le podium pour les trois premiers de chaque catégorie, se feront à l'issue de chaque course. Le challenge des écoles – Gérald Lombion sera attribué à l'issue de la dernière course.

9. Droit à l'image

Tout participant autorise les organisateurs du cross des écoles de Malakoff à utiliser les images prises à l'occasion de la course et sur lesquelles il pourrait apparaître.

10. Litiges

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves doit être soumis au comité d'organisation décrit dans l'article 1, seul habilité à prendre une décision.



IMPORTANT : En dehors des épreuves, les enfants seront sous la responsabilité des parents.

A déposer à l'USMM

3 place du 14 juillet - 92240 Malakoff

Date limite : 13 mars 2018

Cross des écoles de Malakoff

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° de dossard

Réservé à l'organisation

A remplir lisiblement au stylo et en caractères majuscules. Indiquer en cochant la case correspondante : l'école, la classe et le sexe de votre enfant.

Nom : Prénom :

Ecole : Georges Cogniot	<input type="checkbox"/>	Sexe : Masculin	<input type="checkbox"/>	Féminin	<input type="checkbox"/>
Fernand Léger	<input type="checkbox"/>	Classe et horaire de course :			
Jean Jaurès	<input type="checkbox"/>	CP	10h00	<input type="checkbox"/>	
Guy Môquet	<input type="checkbox"/>	CE1	10h30	<input type="checkbox"/>	
Paul Bert	<input type="checkbox"/>	CE2	11h00	<input type="checkbox"/>	
Paul Langevin	<input type="checkbox"/>	CM1	11h30	<input type="checkbox"/>	
Henri Barbusse	<input type="checkbox"/>	CM2	12h00	<input type="checkbox"/>	
Notre Dame	<input type="checkbox"/>				
Autre :	<input type="checkbox"/>				

Je soussigné(e) :

Père, Mère, représentant légal*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Autorise sa participation au Cross des écoles de Malakoff organisé par la section Athlétisme de l'USMM et accepte sans réserve le règlement de la manifestation.

Date :

Signature de l'un des deux parents ou du représentant légal de l'enfant précédée de la mention « lu et approuvé » :

*Rayer la mention inutile



©Ville de Malakoff – B. Poulain

« Sais-tu que tout au long de l'année tu peux pratiquer l'athlétisme sur le stade Marcel Cerdan ?

En effet tous les mercredis, un entraîneur diplômé accueille les jeunes de ton âge :

- De 14h à 15h30 si tu es né(e) entre 2009 et 2011
- De 16h00 à 17h30 si tu es né(e) entre 2007 et 2008

Tu pourras courir et aussi sauter, lancer, passer des haies.

Si tu veux essayer, tu peux venir un mercredi avec tes parents voir comment se déroule une séance.

Et si cela te plaît tu pourras t'inscrire à la rentrée au mois de septembre pour une année complète. »

USM Malakoff – Section Athlétisme

3 place du 14 juillet – 92240 Malakoff

01 47 46 77 01

usmm.athletisme@laposte.net – www.usmm.fr

&

Stade Marcel Cerdan

Boulevard de Stalingrad – 92240 Malakoff



Nos partenaires

